



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la santé

Question au Gouvernement n° 3046

Texte de la question

SÉGUR DE LA SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Delphine Bagarry.

Mme Delphine Bagarry. Le Ségur de la santé réunit 300 acteurs institutionnels, dont des élus,...

M. Fabien Di Filippo. Pourquoi Jean-Carles Grelier n'a-t-il pas été invité ?

Mme Delphine Bagarry. ...des représentants des agences régionales de santé, des financeurs et des syndicats hospitaliers. Des représentants de professions de santé ou du monde médico-social nous alertent, car ils ne trouvent pas leur place dans la concertation : je pense ici aux ambulanciers hospitaliers, aux sages-femmes, aux psychologues, aux orthophonistes, aux diététiciennes et diététiciens, aux ergothérapeutes, aux aides à domicile ; j'en oublie, car la liste est longue et englobe tous ceux et toutes celles qui ont pu se sentir écartés du soin pendant le confinement et qui sont pourtant indispensables à une prise en charge sanitaire et sociale globale, dans une stratégie aussi bien curative que préventive. La revalorisation des statuts et des salaires de ces professionnels est essentielle.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous assurer que toutes les voix, tous les acteurs du soin, qui sont souvent des actrices, et tous les oubliés du Ségur de la santé seront entendus ?

À propos de la déclinaison territoriale du Ségur de la santé, comment s'assurer que la voix des territoires sera bien entendue ? Il ne peut pas y avoir de sortie de crise sans décloisonnement de l'hôpital ni renforcement de l'offre territoriale de soins : comment faire pour ne pas retourner dans la caricature d'un hospitalocentrisme suranné ? Comment s'assurer que la voix des collectivités, en première ligne pour aplanir les tensions territoriales de l'offre de soins, soit entendue ? Je pense en particulier aux maires, qui se mobilisent pour créer des centres de santé communaux, aux élus et aux usagers, qui se battent pour maintenir des services hospitaliers ou défendre l'existence même d'un établissement de santé.

En somme, comment penser le Ségur de la santé non pas seulement comme une réforme hospitalière, mais comme un projet pleinement intégré dans l'aménagement du territoire, avec tous les professionnels et tous les patients, et s'inscrivant dans la continuité de la formidable énergie déployée par les territoires pour tenir la digue sanitaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe EDS. – *M. Denis Sommer applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé.

M. Aurélien Pradié. On veut le ministre de la santé !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé. Je vais essayer de me mettre à sa hauteur.

M. le président. Vous, monsieur Pradié, vous ne manquez jamais !

M. Marc Le Fur. Il n'y a plus de Premier ministre et pas de ministre de la santé.

M. Fabien Di Filippo. C'est le secrétaire d'État à la lecture des fiches !

M. Thibault Bazin. Le problème est qu'il ne répond jamais aux questions !

Mme Marianne Dubois. Il ne reste personne !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Je peux vous l'assurer, le Ségur de la santé n'oublie personne ! Dès son lancement, la semaine dernière, par le Premier ministre et le ministre des solidarités et de la santé, un grand nombre de professions a été convié, afin que soit représenté l'ensemble de la chaîne du système de santé – hôpital, médecine de ville et secteur médico-social. Près de 300 personnes ont ainsi lancé le Ségur de la santé à nos côtés. Mardi dernier, Olivier Véran a installé le Comité Ségur national, dont l'animation a été confiée à Nicole Notat, et le groupe Ségur national sur les carrières et les rémunérations, qui organisera des concertations jusqu'à la fin du mois de juin.

M. Marc Le Fur. C'est une usine à gaz !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Nous entendons le souhait d'un grand nombre d'acteurs de participer à ces travaux, qui me réjouit car il montre les attentes et l'intérêt que suscite le Ségur de la santé. Le ministre a précisé que les membres du Comité Ségur national qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer au moment de son installation pourront le faire lors des prochaines réunions, qui se tiendront chaque semaine. Comme la tradition le permet, des contributions écrites pourront alimenter la réflexion et l'élaboration du plan.

En parallèle, des sessions de partage d'expérience ont été lancées jeudi dernier, à Dijon : le ministère, dès le lancement de la concertation, a pris le parti de faire remonter des territoires les expériences, au plus près de ce qu'ont vécu les professionnels de santé depuis le début de la crise. C'est pour nous un élément central de la réflexion en cours, comme l'est la participation directe des professionnels grâce à une plateforme en ligne, disponible dans les prochains jours. (M. Florian Bachelier applaudit.)

M. Fabien Di Filippo. Pipeau !

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Bagarry](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3046

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)